



COMITÉ SYNDICAL

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

Lundi 14 novembre 2022



Actualités

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

-
- Le Président remercie les membre présents, majoritairement en visio à cette séance.
 - Le président fait état de l'avancement des négociations inhérentes au cahier des charges de Concession avec Enedis. Sachant que la signature prévue initialement d'ici la fin de l'année interviendrait dans un contexte difficile où il y a peu de place pour la respiration locale contrairement aux annonces édictées au niveau national.
 - Concernant l'achat d'énergie : Nous attendons le taux d'écrêtement ARENH
 - Le Président informe également que des avenants ont été réalisés sur les marchés de travaux relatifs à l'électrification rurale. Ils portent sur une révision des prix trimestrielle au lieu d'annuelle, et le prix des transfos corrigés à la hausse suite à la norme Echodesign.
 - Enfin, le Président effectue un bilan de l'expérimentation du télétravail : elle sera reconduit pour une année suite à quelques ajustements de part et d'autre.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE 27 JUIN 2022



APPROBATION PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 27 JUIN

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022



Secrétaire de séance

Monsieur SABATIER René est le secrétaire de cette séance.

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

ORDRE DU JOUR COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

1. ADMINISTRATION GENERALE

- Modification du règlement intérieur des instances : Généralisation du principe de la visioconférence pour le Comité Syndical et le Bureau Syndical
- Prise de participation de la SAEML Energie Rhône Vallée avec HORNET ENERGIES dans divers projets d'autoconsommation via une société de projets
- Projet de prise de participation de la SAEML Energie Rhône Vallée avec CEVENNES ENERGY dans installation PV sur toitures cave coopérative ST MARCEL D'ARDECHE
- Projet de prise de participation de la SEM dans la SAS TROIS BECS ENERGIES

2. FINANCES

- DM2
- Convention Intracting Banque des Territoires
- Ouverture des crédits BP 2023

3. CONCESSIONS

- CRAC Enedis/EDF
- CRAC GrDF

4. MDE

- Adhésion de nouvelles communes à la compétence MDE
- Formation d'un groupement d'achat de diagnostics des bâtiments publics
- Extension du groupement d'achat pour l'électricité pour MS 2 (2024-2025)
- Avenant à la convention du groupement de bornes de recharge électriques

5. ECLAIRAGE PUBLIC

- Nouveaux Schémas Directeurs
- Adhésions au transfert de compétence EP

6. DIVERS

- Présentation du SDRIVE
- Stratégie d'achat d'électricité
- Avancées des négociations pour le renouvellement du contrat de concession.

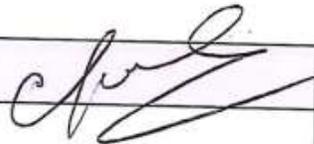
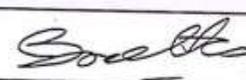
EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Feuille d'émargement Comité syndical		104 délégués	
--------------------------------------	--	--------------	---

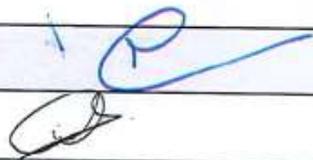
TITULAIRES

Structure	Nom titulaire	email titulaire	signature
Arrondissement de Largentière	ACCASSAT Karine	accassat.karine@orange.fr	
Arrondissement de Largentière	AGERON Claude	claud.ageron@wanadoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	ALLEMAND Antoine	antoine1958@yahoo.fr	
LE POUZIN	AMBERT Gérard	gerard.ambert@laposte.net	
ST GEORGES LES BAINS	ANTERION Georges	hjojo07@free.fr	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	ARCHAMBAULT Daniel	daniel.archambault@free.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	ARGHITTU François	francois.arghittu@sfr.fr	
SIE PAYRE	ARSAC François	mairie@chomerac.fr	
Arrondissement de Largentière	BALMES Eric	eric.balmes1307@gmail.com	
SARRAS	BASTIN Claude	bastin.claude@wanadoo.fr	
Arrondissement de Largentière	BAUZELY Jean-François	jean-francois.bauzely@vesseaux.fr	
COM COM VAL d'AY	BENIMELLI Thibaud	adjoit1@mairie-satillieu.fr	

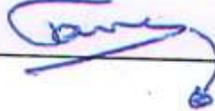
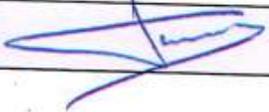
EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

GUILHERAND GRANGES	BERNAUD Alain	alainbernaud@bernaud.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BERTHON Serge	co-07@hotmail.fr	
RUOMS	BESANCENOT Thierry	papomme@live.fr	
CHARMES SUR RHONE	BORELLO Jean-Noël	jnborello@orange.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BOURJAT Laetitia	laetitia.bourjat@wanadoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BOURRET Brigitte	mairie.st.jacques.d.atticieux@inforoutes-ardeche.fr	
AUBENAS	BOUSCHON Max	bouschon@orange.fr	
ROCHEMAURE	BOUVIER Alain	alain-bouvier@wanadoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BRESSO Dominique	dominique.bresso@orange.fr	
LA VOULTE sur RHONE	BROTTE Bernard	bbrottes@lavoulte.fr	
Arrondissement de Largentière	BRUN CORNUT Christiane	cjlcornut@yahoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BULINGE Jean-Paul	mairie-mauves07@orange.fr	
Arrondissement de Privas	CANAT Bernard	bcanat@laposte.net	
LES VANS	CAPIOD Thierry	tcapiod@les-vans.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	CAVROY Antoine	acavroy@gmail.com	
Arrondissement de Largentière	CHABANE Francis	chabanef@hotmail.com	

EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Arrondissement de Privas	CHAIZE Dominique	domi.chaize@wanadoo.fr	
ANNONAY	CHAMPANHET Bernard	bernard.champanhet@annonay.fr	
Arrondissement de Largentière	CHANEAC Damien	damien.chaneac.grs@sdis07.fr	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	CHARBONNIER Gilles	gillescharbonnierlarnas07@hotmail.com	
UCEL	CHARROUD Annie	2.a.charroud@neuf.fr	
ANNONAY	CHAUVIN François	francois.chauvin@annonay.fr	
Arrondissement de Largentière	CHAZE Max	chaze.max@orange.fr	
VALLON PONT D'ARC	COROMINA Jean	jean.coromina@wanadoo.fr	<i>expense</i>
Arrondissement de Largentière	COSTE Hubert	hubert.coste330@orange.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	COSTE René	renecoste07@gmail.com	
Arrondissement de Largentière	COUDENE Patrick	p.coudene@sde07.com	
SOYONS	COULMONT Hervé	herve.coulmont@soyons.fr	
GUILHERAND GRANGES	DARNAUD Mathieu	darnaudmathieugg@gmail.com	
ST JEAN DE MUZOLS	DESBOS Philippe	sdesbos@wanadoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	DESCHAMPS Audrey	deschamps-audrey@live.fr	
Arrondissement de Privas	DESESTRET Damien	dede026@hotmail.com	
Arrondissement de Tournon/Rhône	DESSEMON Gilles	gilles.dessemon@cloudora.fr	

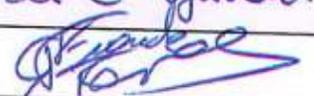
EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

CORNAS	DEVISE Mickal	mikedevice@free.fr	
LE TEIL	DIATTA Patricia	patricia.diatta@mairie-le-teil.fr	
Arrondissement de Largentière	DUPONT Pascal	pascalou2005@gmail.com	
AUBENAS	ESSAYAR Khalid	essayar@hotmail.com	
Arrondissement de Tournon/Rhône	FARAUT Pierre	pierrefaraut1@gmail.com	
SIVOM OLIVIER DE SERRES	FARGIER Marie	fargier.m@villeneuveberg.fr	
AUBENAS	FAURE Cécile	cecilefaure.art@orange.fr	
SAINT AGREVE	FAURIE Romain	romain@c-faurietp.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	FERRAND Virginie	mairie@vocance.fr	
TOURNON sur RHONE	GAILLARD Jean-Louis	ajeanolouisaillard@gmail.com	
TOURNON sur RHONE	GANDINI Claude	c.gandini@orange.fr	
Arrondissement de Largentière	GENEST Jacques	jacques.genest07@gmail.com	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	GERENTON Jacques	michelegerenton@gmail.com	
SIVOM OLIVIER DE SERRES	GILLY Michelle	gilly.michelle@orange.fr	
LE TEIL	GRIFFE Gérard	gege3458@wanadoo.fr	
SIVOM ST ETIENNE DE LUGDARES	GROS Jérôme	jerome.gros@hauteloire.fr	

EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Arrondissement de Largentière	GUERIN Grégory	gregotoy@yahoo.fr	
SIE CEVENNES	HERNANDEZ Christian	christianhernandez@wanadoo.fr	
ST ETIENNE DE FONTBELLON	Jabry Alain	alain.jabry@wanadoo.fr	
SIE CEVENNES	JOUVE André	jouvea@neuf.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	JULIEN Marcel	marcel.julien59@laposte.net	
Arrondissement de Tournon/Rhône	KERENFORT Jean-Paul	ipk07007@gmail.com	
PEAUGRES	KOUOTZE Philippe	lvle@orange.fr	
ST PERAY	LE GALL Matthieu	matthieu.legall@outlook.fr	
Arrondissement de Privas	LEBRAT Jean	jean.lebrat@laposte.net	
Arrondissement de Privas	LEVEQUE Michel	levequemichel0@gmail.com	
SIE DE PRIVAS	LEYNAUD Jean	jean.leynaud@free.fr	
DAVEZIEUX	MAGNOLON Georges	gcic.magnolon@orange.fr	
ANNONAY	MANTELIN Edith	edith.mantelin@annonay.fr	
LABLACHERE	MORSELLI Daniel	morselli.daniel@lablachere.fr	

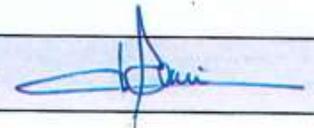
EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

SIVOM OLIVIER DE SERRES	PASTRE Michel	michel.pastre@laposte.net	
CRUAS	PERRIN Mathieu	mathieu.perrin05@orange.fr	
VERNOSC LES ANNONAY	PEYRACHE Agnès	agn.peyrache@vernosc.fr	
ST PERAY	QUENTIN-NODON Agnès	agnes@nodin.org	
Arrondissement de Largentière	QUEROMAIN Yves	gueromain@gmail.com	
ROIFFIEUX	QUIBLIER Daniel	dany.quiblier@gmail.com	
Arrondissement de Largentière	RAYE Cédric	bilila07@hotmail.fr	
TOURNON sur RHONE	RAZE Nathalie	n.raze.tournon@gmail.com	<i>Prä C. Gardini</i> 
VALS LES BAINS	REVEL Franck	revelfranck@sfr.fr	
Arrondissement de Largentière	RIEU Yves	cvs@orange.fr	
GUILHERAND GRANGES	RIFFARD Jany	ynajin@wanadoo.fr	
PRIVAS	RINCK Roger	roger.rinck@privas.fr	
BOULIEU LES ANNONAY	ROUSSAT Olivier		
Arrondissement de Largentière	ROUVEYROL Bernard	rouveyrol.ardeche@free.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	SABATIER René	rene.sabatier07@wanadoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	SAPET Daniel	daniel.sapet@saint-victor-ardeche.fr	

EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

ANNONAY	SCHERER Antoinette	antoinette.scherer@annonay.fr	
LE CHEYLARD	SERRE Denis	denis.serre8@wanadoo.fr	
Arrondissement de Largentière	TALAGRAND Michel	michel.talagrand07@gmail.com	
COM COM VAL d'AY	TALANCIEUX Denis	denistalancieux@yahoo.fr	
Arrondissement de Largentière	TASSAN-DIN Bruno	brunotassan07@orange.fr	
Arrondissement de Privas	TERROT DONTTENWILL Anne	mairie.st-vincent-de-durfort@wanadoo.fr	
Arrondissement de Privas	THOMAS Christophe	christophe.thomas07@orange.fr	
PRIVAS	VALLA Michel	michel.valla@privas.fr	
LAMASTRE	VALLON Jean-Paul	mairie@lamastre.fr	
SIE PAYRE	VERNET Sébastien	s_vernet@orange.fr	
Arrondissement de Privas	VEYREINC François	francois.veyreinc@orange.fr	
SIE OUVEZE	VIVAT Yann	yann.vivat@gmail.com	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	WNUK Stanislas	s.wnuk@mairie-viviers.fr	

EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

BOULIEU LES ANNONAY	Montibeller Eric	eric.montibeller@wanadoo.fr	
SAINT AGREVE	NOIR Benjamin	benjamin.noir07@gmail.com	
DAVEZIEUX	NOVAT Gilles	rby.nvt@orange.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	PENEL Bernard	penel.bernard@gmail.com	
DOMOM OLIVIER DE SERRES	PEREYRON Stéphane	phanou07@wanadoo.fr	
LE CHEYLARD	PERRIN Roger	perrin.cheylard@yahoo.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	PETIT Pascal	pascalins@free.fr	
Arrondissement de Largentière	PRADIER Sébastien	sebastien.mairielecros@gmail.com	
ANNONAY	QUENETTE Marc-Antoine	marc-antoine.quenette@annonay.fr	
Arrondissement de Largentière	RANCHIN Cédric	c.ranchin@abgeometrie.fr	
Arrondissement de Tournon/Rhône	RAVAUD Nadine	mairie.le.chambon@orange.fr	
LEUBENAS	ROCHE Eliette	elietteroche@yahoo.fr	
LEMASTRE	ROCHETTE Michel	microchette@orange.fr	
Arrondissement de Privas	ROCHETTE Thierry	thierry.rochette@meysse.com	
PRIVAS	ROUVIER Hervé	amhrouvier@wanadoo.fr	

EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2022

UBENAS	ROUX patricia	pr.roux@wanadoo.fr	
T ETIENNE DE FONTBELLON	SCOTTO DI VETTIMO Serge	scot26@orange.fr	
'ALLON PONT D'ARC	SEGARD Thierry	segard.thierry@gmail.com	
NNONAY	SEVENIER Mchel	michel.sevenier@annonay.fr	
T JEAN DE MUZOLS	SOZET Robert	robertsozet07@gmail.com	
IE OUVEZE	TEYSSIER Didier		
E TEIL	TOLFO Pascale		
rrondissement deLargentière	TUAILLON Alain	alain.tuailon@sfr.fr	
rondissement de Largentière	VALENTIN Fabrice	reece.valentin@gmail.com	
rondissement de Largentière	VALETTE Charles	mairie-graillose@wanadoo.fr	
UBENAS	VERMOREL Guillaume	g.vermo@vahoo.fr	
POUZIN	VIGNAL Christophe	cvignal@lepouzin.fr	



ADMINISTRATION GENERALE

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

REGLEMENT INTERIEUR : INTRODUCTION CHAPITRE 6 DISPOSITIF VISIOCONFERENCE

- ✦ Conformément à l'article 17 du Règlement Intérieur des Instances du SDE07 adopté en Comité Syndical du 25 janvier 2021, il convient d'adapter le fonctionnement des assemblées tel que le prévoit la loi à travers le dispositif de visioconférence encadré par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS).
- ✦ La loi 3DS permet d'organiser une réunion « en plusieurs lieux par visioconférence ».
- ✦ La notion de réunion en plusieurs lieux recouvre par exemple le cas où tout ou partie des conseillers suivent la réunion depuis la mairie de leur commune s'agissant d'un conseil syndical, ou d'un bureau syndical ou bien encore de leur domicile.
- ✦ Néanmoins, afin de garantir la sincérité du scrutin et d'assurer le maintien d'un lien direct entre les citoyens et les élus locaux, la loi 3DS réserve des cas où la réunion ne peut jamais se tenir en visioconférence.



SEM ERV

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

PROJET DE PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEML AVEC HORNET ENERGIE DANS DIVERS PROJETS D'AUTOCONSOMMATION VIA UNE SOCIETE DE PROJETS

× **Contexte :**

- × Par délibération du 26 Octobre 2022, le conseil d'administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Energie Rhône Vallée a arrêté le principe d'une prise de participation de la SAEML avec HORNET ENERGIES via une société de projets commune, pour des centrales en autoconsommation en toiture, ombrières, voire au sol chez des professionnels. L'objectif commun de réalisation est fixé à 1MWc par an.

× **Caractéristiques du projet**

- × - Autoconsommation en tiers investissement : ERV prend à sa charge l'installation de la centrale vend à NATURAL ORIGINS l'électricité consommée et à EDF le surplus

× **Caractéristiques en chiffre**

- × - Puissance de la centrale : 192 KWc
- × - production estimée : 245.6 MWh
- × - Coût prévisionnel du projet 187.636 €
- × - Part ERV : 60% de 37.527€ soit 22.516€
- × - Chiffre d'affaire envisagé : 25.000 €/an

PROJET DE PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEML AVEC CEVENNES ENERGY DANS L'INSTALLATION PV SUR TOITURES CAVE COOPERATIVE DE ST MARCEL D'ARDECHE

× Contexte :

- × Par délibération du 26 Octobre 2022, le conseil d'administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Energie Rhône Vallée a arrêté le principe d'une prise de participation de la SAEML avec CEVENNES ENERGY dans l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures de la cave coopérative de St Marcel d'Ardèche

× Caractéristiques du projet :

- × - Centrale photovoltaïque d'une puissance avoisinant 220 kWc sur 5 toitures composant la cave coopérative de St Marcel d'Ardèche.
- × - coût de l'investissement : 275.000 €
- × - Chiffre d'affaire envisagé : 25.000 €/an
- × Création d'une SAS par Cévennes Energy porteur dudit projet, la SEM Energie Rhône Vallée rentrera au capital de la société à hauteur de 20% soit 20 €, le capital social étant fixé à 100 €.
- × Le montant de l'investissement ERV s'élève à 5.500€

PROJET DE PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEML DANS LA SAS TROIS BECS ET ENERGIE RHONE VALLEE ARDECHE, STATION BIOGAZ, SUR LA COMMUNE DE CREST

- ✖ **Contexte :**
- ✖ Par délibération du 26 Octobre 2022, le conseil d'administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Energie Rhône Vallée a arrêté le principe d'une prise de participation de la SAEML dans le projet d'implantation d'une station biogaz, sur la commune de Crest (26)
- ✖ Ce projet porte sur l'installation d'une station-service GNV/BIO GNV conteneurisée clef en main reposant sur une technologie performante et de conduite aisée, conçue par des applications d'avitaillement de carburant comprimé
- ✖ Cout de l'opération : 762.000€
- ✖ La participation de la SEM dans la SAS est fixée à environ 30.000€, montant d'entrée de chaque futur actionnaire de ladite SAS.



FINANCES

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

DM2

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
6811- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	100 000,00	
60612 ENERGIE	-1 157 500,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 157 500,00	
7811- REDUCTIONS AMORTISSEMENTS		4 407,00
75813-REDEVANCES		95 593,00
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	100 000,00 €	100 000,00 €
INVESTISSEMENT		
021 VIREMENT DE la SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 157 500,00
1385-ANNULATION TITRE EXERCICE ANTERIEUR	7 500,00 €	
2762-RECUPERATION TVA	250 000,00 €	
4581 OPERATIONS SOUS MANDAT E R	220 360,04 €	
45811307 ANNULATION TITRE EXERCICE ANTERIEUR	3 000,00 €	
2315-TRAVAUX ELECTRIFICATION	1 500 000,00 €	
28031-REDUCTION AMORTISSEMENTS ETUDES	4 407,00 €	
1385 PARTICIPATION GROUPEMENTS		4 407,00
2315-RECUPERATION TVA		250 000,00 €
28041482-AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS		5 000,00
28041581-AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS		10 000,00
28051-AMORTISSEMENTS LOGICIELS		45 000,00
28031-AMORTISSEMENTS ETUDES		25 000,00
28032-AMORTISSEMENTS ETUDES		10 000,00
281838-AMORTISSEMENTS MATERIEL		5 000,00
2762-RECUPERATION TVA		250 000,00
4582 OPERATIONS SOUS MANDAT E R		223 360,04
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 985 267,04 €	1 985 267,04 €
TOTAL GENERAL	2 085 267,04 €	2 085 267,04 €

RÉALISATION D'UN PRÊT AU MOYEN D'UNE CONVENTION INTRACTING D'AVANCE REMBOURSABLE D'UN MONTANT TOTAL DE 5 271 185€
AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS POUR LE FINANCEMENT DES SCHEMAS DIRECTEURS ECLAIRAGE PUBLIC

	Versement 1	Versement 2
Année de versement	2023	2024
Montant :	2 635 592 euros	2 635 593 euros
Durée d'amortissement :	12 ans	11 ans
Taux d'intérêt annuel fixe :	0,25 %	
Périodicité des échéances :	annuelle	
Profil d'amortissement	<i>Echéance et intérêts prioritaires : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est intégrée dans l'échéance.</i>	

EXERCICE 2023- AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Il est rappelé au Comité Syndical que pour permettre la poursuite normale des opérations et compte tenu de la date du vote du Budget Primitif prochain, il conviendrait, comme à l'accoutumée, d'autoriser le président à engager les dépenses d'investissement nécessaires, sur la base des dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales qui stipule notamment :

« Jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité, peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. »

Cette décision vaudrait la totalité des crédits d'investissement ouvert (BP + DM) de l'exercice 2022.



CONCESSIONS

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

CRAC ENEDIS/EDF

Le Syndicat apporte une attention permanente sur les critères suivants et ne manque pas de rappeler à l'ordre le cas échéant le concessionnaire sur ses obligations en la matière :

➤ **La continuité d'alimentation :**

- Le critère B HIX⁽¹⁾ (hors incidents exceptionnels) de la concession est de 166 minutes, en progression par rapport à 2020 (82.4 minutes en 2020).
- Trois épisodes météorologiques d'ampleur ont affecté la qualité de la distribution électrique sur le territoire de l'Ardèche, cette année 2021 :
 - Une tempête, le 20 juin 2021
 - Des orages, les 16 et 26 septembre 2021
 - Un épisode neigeux, le 29 novembre 2021

⁽¹⁾ Critère B : temps moyen de coupure par client, hors incidents exceptionnels.

➤ **Les investissements du concessionnaire sur le réseau**

- Les investissements délibérés pour la performance et la modernisation du réseau hors compteur linky s'élèvent à 10.4 M€ en 2021 soit une augmentation de 33 % par rapport à 2020 (7,8 M€). Cette progression des investissements d'ENEDIS, est en partie due à une enveloppe financière spécifique " reconstruction suite aux dégâts neige de novembre 2019 ".
- Le SDE07 reste très vigilante sur le niveau des investissements, insiste pour qu'ENEDIS maintienne une enveloppe financière importante et confirme que les travaux « dégâts neige » sont de plus en plus des investissements nécessaires.

CRAC GrDF

Le Syndicat apporte une attention permanente sur les critères suivants et ne manque pas de rappeler à l'ordre le cas échéant le concessionnaire sur ses obligations en la matière :

➤ **Les usagers de la concession :**

- Augmentation du nombre d'usagers +72 usagers, (+75 contrats T1/T2 et -2 contrats T3 et -1 contrat T4)
- Forte augmentation de la quantité d'énergie acheminée, 1 014 GWh (+11% par rapport à 2020). L'augmentation est de 1020 GWh à partir des données non secrétisées. Cette progression est en lien avec un hiver plus froid avec des températures proches des normales.
- Un projet de production de bio-méthane en cours, sur la concession à LE POUZIN, d'une capacité de production de 15 GWh de gaz annuel, soit 1,5% des besoins sur la concession, mis en service au premier semestre 2022.

➤ **Le compte d'exploitation :**

- Résultat net positif en nette progression à 1 176 k€ (+340%), en forte augmentation en lien avec l'impact climatique
- Augmentation des recettes d'acheminement (+ 761 k€ soit +8,2%) essentiellement due à la progression des quantités de gaz vendues et diminution des charges d'exploitation (-245 k€ soit -5,3%)
- La concession bénéficie de la péréquation tarifaire à hauteur de 45 k€.

CRAC GrDF

➤ **Valorisation du patrimoine concédé sur zone historique :**

- Valeur brute de 68,2 M€ hors ouvrages interfaces clients dont 6.8 M€ de financement concédant via les remises gratuites de tiers.
- 35,6 M€ de valeur nette comptable des ouvrages concédés hors ouvrages interfaces clients.

➤ **Les travaux du concessionnaire :**

- 2 448 mètres de canalisations pour raccorder de nouveaux usagers (+81,2%)
- 110 mètres de canalisations renouvelées pour adaptation et modernisation des ouvrages (- 50,7%)

➤ **Signalements et incidents :**

- 505 incidents (+30%) sur ouvrages exploités par le concessionnaire, dont 233 incidents hors causes exogènes (malveillance, actes volontaires et dommages) (- 5%)
- 686 usagers coupés, en augmentation de 23 % par rapport à 2020, malgré une diminution des incidents d'origine exogènes (15 dommages dont un important au TEIL avec 280 usagers coupés).

➤ **Surveillance et sécurité des ouvrages :**

- Des données insuffisantes pour vérifier la surveillance réglementaire du concessionnaire.
- 2 communes en défaut de surveillance d'après les données de contrôle : ST PERAY (21,3 km encore à surveiller – problème récurrent), BOURG ST ANDEOL (1,3 km encore à surveiller).



MDE

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

**ADHESION NOUVELLE COMMUNE A LA COMPETENCE FACULTATIVE MAITRISE DE LA
DEMANDE D'ENERGIE ET CONSEILS EN ENERGIE PARTAGES**

N° INSEE	Collectivité	Date de délibération de la collectivité
07097	GLUN	27/06/22
07236	SAINT FELICIEN	19/09/22
07284	SAINT PIERRE SAINT JEAN	19/07/22
07324	TOURNON SUR RHONE	16/12/21

ADHESION NOUVELLES COMMUNES AU MARCHE AUDIT ENERGIE

N_COMMUNE	COMMUNE	Date délibération	N_COMMUNE	COMMUNE	Date délibération
7008	ALISSAS	03/10/22	7207	ST ALBAN AURIOLLES	25/10/22
7009	ANDANCE	29/08/22	7212	ST ANDRE EN VIVARAIS	27/09/22
7010	ANNONAY	30/06/22	7221	ST CIERGE LA SERRE	28/09/22
7017	LES ASSIONS	12/09/22	7223	ST CIRGUES DE PRADES	07/09/22
7022	BAIX	19/09/22	7224	ST CIRGUES EN MONTAGNE	27/09/22
7028	BEAULIEU	13/10/22	7225	ST CLAIR	04/07/22
7029	BEAUMONT	21/10/22	7231	ST ETIENNE DE FONTBELLON	12/09/22
7035	BOFFRES	25/10/22	7232	ST ETIENNE DE LUGDARES	19/10/22
7037	BOREE	14/10/22	7236	ST FELICIEN	19/09/22
7038	BORNE	28/08/22	7237	ST FORTUNAT SUR EYRIEUX	11/10/22
7040	BOUCIEU LE ROI	15/07/22	7245	ST JEAN DE MUZOLS	03/11/22
7041	BOULIEU LES ANNONAY	19/10/22	7257	ST JULIEN LE ROUX	14/10/22
7065	CHIROLS	28/07/22	7264	ST MARCEL D'ARDECHE	20/09/22
7066	CHOMERAC	22/09/22	7296	ST SERNIN	31/05/22
7071	COUCOURON	27/06/22	7299	ST SYMPHORIEN DE MAHUN	08/11/22
7077	DARBRES	18/10/22	7300	ST THOME	10/10/22
7078	DAVEZIEUX	19/09/22	7304	SALAVAS	31/03/22
7085	EMPURANY	30/09/22	7312	SECHERAS	15/09/22
7098	GOURDON	12/07/22	7333	VANOSC	07/11/22
7102	GUILHERAND GRANGES	19/09/22	7337	VERNOSC LES ANNONAY	07/02/22
7109	JOANNAS	28/10/22	7343	VINEZAC	24/10/22
7113	LABASTIDE DE VIRAC	04/11/22	7349	LA VOULTE SUR RHONE	14/04/22
7127	LALEVADE D'ARDECHE	08/09/22	200033017	CIAS PRIVAS CENTRE ARDECHE	29/03/22
7131	LANAS	26/10/22	200072015	ANNONAY RHONE AGGLO	07/07/22
7157	MEYSSE	25/10/22	200041366	CDC RHONE CRUSSOL	29/09/22
7172	PEAUGRES	07/07/22			
7181	LE POUZIN	04/07/22			
7182	PRADES	22/02/22			
7183	PRADONS	03/11/22			
7188	QUINTENAS	17/10/22			
7191	ROCHEMAURE	05/09/22			
7192	ROCHEPAULE	09/09/22			
7199	ROSIERES	17/10/22			
7201	RUOMS	29/08/22			

Liste des membres ayant délibéré : 59

ADHESION NOUVELLES COMMUNES AU MARCHÉ AUDIT ENERGIE

N_COMMUNE	COMMUNE	Date délibération à venir	N_COMMUNE	COMMUNE	Date délibération
7002	AILHON	21/11/22	7309	SATILLIEU	30/11/22
7004	AJOUX	28/11/22	7316	SOYONS	21/11/22
7007	ALBOUSSIÈRE	10/11/22	7319	LE TEIL	14/11/22
7024	BANNE	30/11/22	7323	TOULAUD	22/11/22
7030	BEAUVENE	15/11/22	7324	TOURNON SUR RHONE	17/11/22
7031	BERRIAS ET CASTELJAU	09/11/22	7328	VAGNAS	30/11/22
7042	BOURG ST ANDEOL	07/12/22	7330	VALLON PONT D'ARC	30/11/22
7045	BURZET	30/11/22	7334	LES VANS	30/11/22
7052	CHAMPIS	07/11/22	7336	VERNON	22/11/22
7055	CHARMES SUR RHONE	24/11/22	7338	VERNOUX EN VIVARAIS	27/10/22
7061	CHAUZON	14/11/22	7346	VIVIERS	29/11/22
7069	COLOMBIER LE VIEUX	17/11/22	7347	VOCANCE	12/10/22
7076	CRUAS	30/11/22			
7079	DESAIGNES	15/11/22			
7090	FLAVIAC	03/12/22			
7101	GROSPIERRES	18/11/22		CENTRE HOSPITALIER DE TOURNON SUR	
7110	JOYEUSE	27/10/22		RHONE	30/11/22
7112	LABASTIDE SUR BESORGUES	03/12/22	7502	CDC VAL DE LIGNE	07/11/22
7128	LALOUVESC	30/11/22	7531	CDC ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS	30/11/22
7152	MAUVES	08/11/22	200072007	CDC MONTAGNE ARDECHEOISE	15/11/22
7155	MERCUER	21/11/22			
7171	PAYZAC	15/11/22	250700267	SEBA	30/11/22
7177	PLATS	30/11/22			
7189	RIBES	15/11/22	250702438	SIVU SUD CANTON BOURG ST ANDEOL	07/11/22
7194	ROCHESSAUVÉ	08/11/22			
7198	ROMPON	08/11/22	200039832	CDC DU PAYS DES VANS EN CEVENNES	05/12/22
7211	ST ANDRE DE CRUZIERES	15/11/22	200039808	CDC GORGES DE L'ARDECHE	06/12/22
7213	ST ANDRE LACHAMP	30/11/22			
7214	ST APOLLINAIRE DE RIAS	30/11/22			
7217	ST BARTHELEMY LE PLAIN	30/11/22			
7234	ST ETIENNE DE VALOUX	10/12/22			
7240	ST GEORGES LES BAINS	13/12/22			
7243	ST JACQUES D'ATTICIEUX	30/11/22			
7244	ST JEAN CHAMBRE	15/11/22			
7247	ST JEAN LE CENTENIER	21/11/22			
7259	ST JUST D'ARDECHE	23/11/22			
7267	ST MARTIAL	30/11/22			
7270	ST MARTIN SUR LAVEZON	17/11/22			
7281	ST PERAY	10/11/22			
7285	ST PIERRE SUR DOUX	18/11/22			
7289	ST PRIVAT	30/11/22			
7289	ST ROMAIN D'AY	20/11/22			

Liste des membres à intégrer sous réserve de délibération : 62



IRVE

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

Réseau Eborn : avenant convention de groupement

Un groupement de 11 autorités concédantes a été constitué en vue de permettre à ses adhérents de passer et exécuter un contrat de concession portant sur la délégation du service public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE).

Cette convention doit faire l'objet d'un avenant pour les motifs suivants :

- mettre à jour les missions du coordonnateur en fonction des nouveaux besoins émergents de la vie de la Délégation de Service Public ;
- prévoir des dispositions pour la sauvegarde des données d'exploitation des membres du groupement et la gestion de ces données ;
- Modification des présidents signataires de la convention.



ECLAIRAGE PUBLIC

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

JAUJAC (Remplacement de 91 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	110 000,00 €					
Participation SDE07	55 000,00 €					
Participation communale	55 000,00 €					
FMO	2 750,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	

ST MAURICE EN CHALENCON (Remplacement de 14 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	14 155,45 €					
Participation SDE07	7 077,73 €					
Participation communale	7 077,73 €					
FMO	353,89 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	1 415,55 €	1 415,55 €	1 415,55 €	1 415,55 €	1 415,55 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

ALBA LA ROMAINE (Remplacement de 158 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	195 000,00 €					
Participation SDE07	97 500,00 €					
Participation communale	97 500,00 €					
FMO	4 875,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	19 500 €	19 500 €	19 500 €	19 500 €	19 500 €	

LACHAPELLE SOUS AUBENAS (Remplacement de 100 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	130 000,00 €					
Participation SDE07	65 000,00 €					
Participation communale	65 000,00 €					
FMO	3 250,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

BANNE (Remplacement de 31 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	30 000,00 €					
Participation SDE07	15 000,00 €					
Participation communale	15 00,00 €					
FMO	750,00 €					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Participation communale sur 5 ans	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	

MEYRAS (Remplacement de 122 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	160 000,00 €					
Participation SDE07	80 000,00 €					
Participation communale	80 000,00 €					
FMO	4 000,00 €					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Participation communale sur 5 ans	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

BAIX (Remplacement de 234 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	245 000,00 €					
Participation SDE07	122 500,00 €					
Participation communale	122 500,00 €					
FMO	6 125,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	24 500 €	24 500 €	24 500 €	24 500 €	24 500 €	

ROMPON (Remplacement de 115 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	130 000,00 €					
Participation SDE07	65 000,00 €					
Participation communale	65 000,00 €					
FMO	3 250,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

ARRAS SUR RHONE (Remplacement de 68 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	40 000,00 €					
Participation SDE07	20 000,00 €					
Participation communale	20 000,00 €					
FMO	1 000,00 €					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Participation communale sur 5 ans	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	

SAINTE EULALIE (Remplacement de 83 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	100 000,00 €					
Participation SDE07	50 000,00 €					
Participation communale	50 000,00 €					
FMO	2 500,00 €					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Participation communale sur 5 ans	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

LUSSAS (Remplacement de 128 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	146 600,00 €					
Participation SDE07	73 300,00 €					
Participation communale	73 300,00 €					
FMO	3 665,00 €					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Participation communale sur 5 ans						
	14 660 €	14 660 €	14 660 €	14 660 €	14 660 €	

SAINT ALBAN D'AY (Remplacement de 81 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	93 000,00 €					
Participation SDE07	46 500,00 €					
Participation communale	46 500,00 €					
FMO	2 325,00 €					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Participation communale sur 5 ans						
	9 300 €	9 300 €	9 300 €	9 300 €	9 300 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

LABLACHERE (Remplacement de 155 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	156 100,00 €					
Participation SDE07	78 050,00 €					
Participation communale	78 050,00 €					
FMO	3 902,50 €					
	N					
Participation communale sur 5 ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	15 610 €	15 610 €	15 610 €	15 610 €	15 610 €	

CHAUZON (Remplacement de 28 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	29 485,56 €					
Participation SDE07	14 742,78 €					
Participation communale	14 742,78 €					
FMO	737,14 €					
	N					
Participation communale sur 5 ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	2 948,56 €	2 948,56 €	2 948,56 €	2 948,55 €	2 948,55 €	

APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE SCHEMAS DIRECTEURS

MEYSSE (Remplacement de 348 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	310 000,00 €					
Participation SDE07	155 000,00 €					
Participation communale	155 000,00 €					
FMO	7 750,00 €					
Participation communale sur 5 ans en 2 tranches	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Tranche 1	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	
FMO Tranche 1	6 250 €					
Tranche 2	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	
FMO Tranche 2	1 500 €					

PREAUX (Remplacement de 65 luminaires en LED)						
Montant schéma directeur HT	60 000,00 €					
Participation SDE07	30 000,00 €					
Participation communale	30 000,00 €					
FMO	1 500,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	

ADHESION NOUVELLES COMMUNES

N° INSEE	COMMUNES	Délibération reçue	Date délibération
9	ANDANCE	Oui	29/08/2022
216	SAINT BARTHELEMY GROZON	Oui	18/10/2022
299	SAINT SYMPHORIEN DE MAHUN	Oui	05/07/2022



DIVERS

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022



SDIRVE

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022



Schémas directeurs de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public

Atelier de co-construction de la phase de stratégie



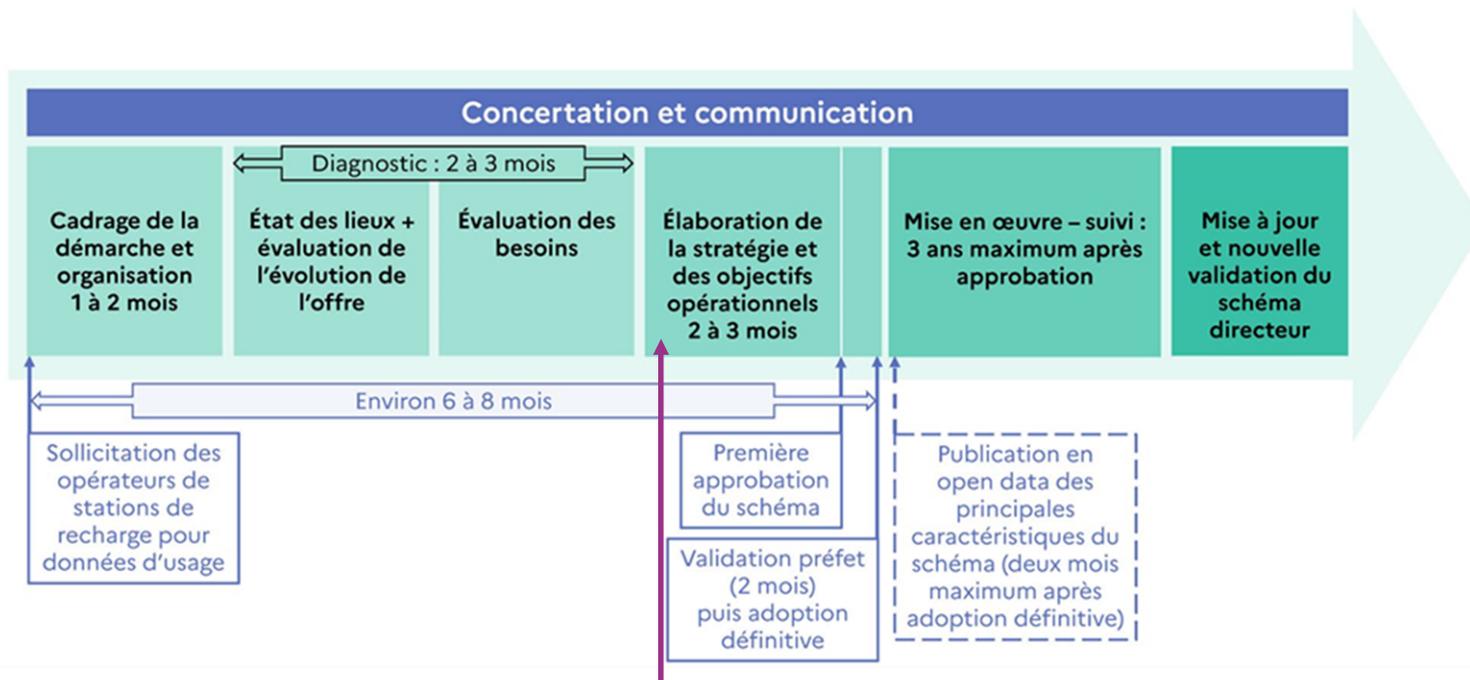
8 Novembre 2022

Elise RAVOIRE (elise.ravoire@element-energy.co.uk)

Romain GRANSEIGNE (rgranseigne@systra.com)

SYSTRA **elementenergy**
an ERM Group company

Introduction - remise en contexte par rapport à la démarche SDIRVE



Étape traitée ce jour : Atelier de co-construction de la phase Stratégie

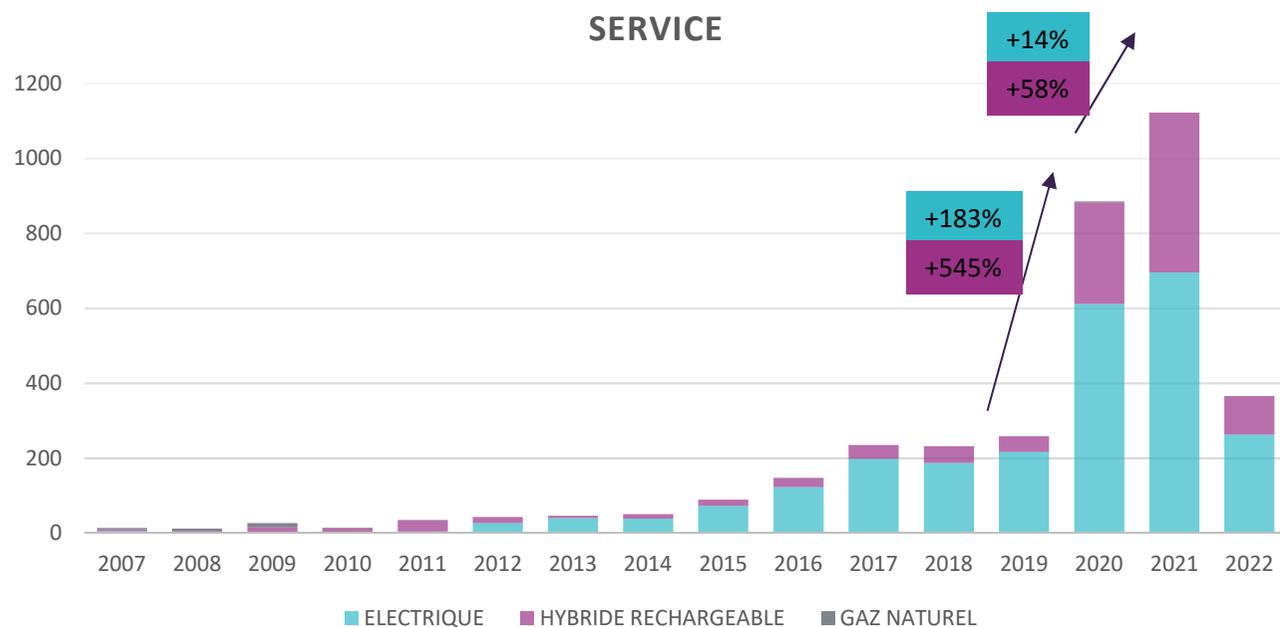
Source : [Guide SDIRVE](#) du Ministère de la Transition Écologique.

Parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables

Evolution des immatriculations depuis 2007 (source DATANEO) :

Une forte augmentation du nombre d'immatriculations de véhicules électriques et hybrides ces 3 dernières années

TYPE DE VÉHICULES PAR ÉNERGIE À LA PREMIÈRE MISE EN SERVICE

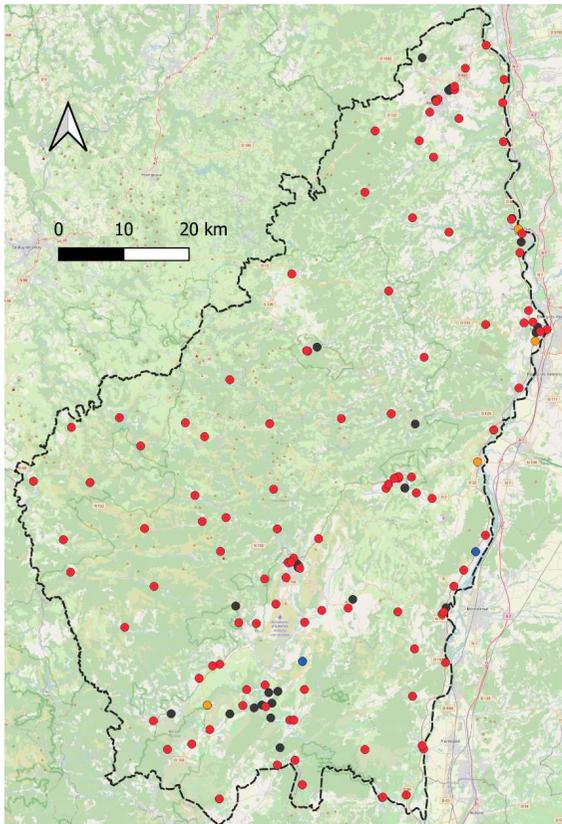


- Le nombre de VE et Hybrides rechargeable a considérablement augmenté entre 2019 et 2020 (+242%).
- Une augmentation qui s'est poursuivie en 2021 (+27%).
- Le nombre de VE a été multiplié par 3 entre 2019 et 2021
- **73% du parc actuel a été constitué à partir de 2020**

** : sur la période de 2007 à avril 2022/ Source parc DATANEO

15 opérateurs d'IRVE sont identifiés sur le territoire du SDE07, avec le réseau eborn exploitant le plus de points de charge.

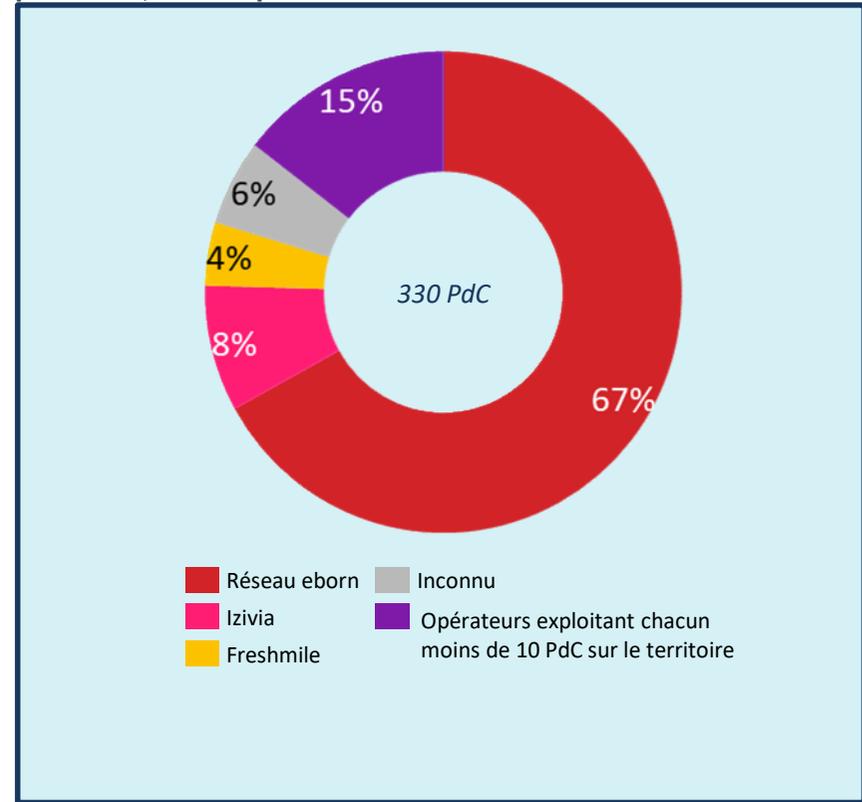
Points de charge existants par opérateur, sur le périmètre de l'étude



Points de charge existants par opérateur

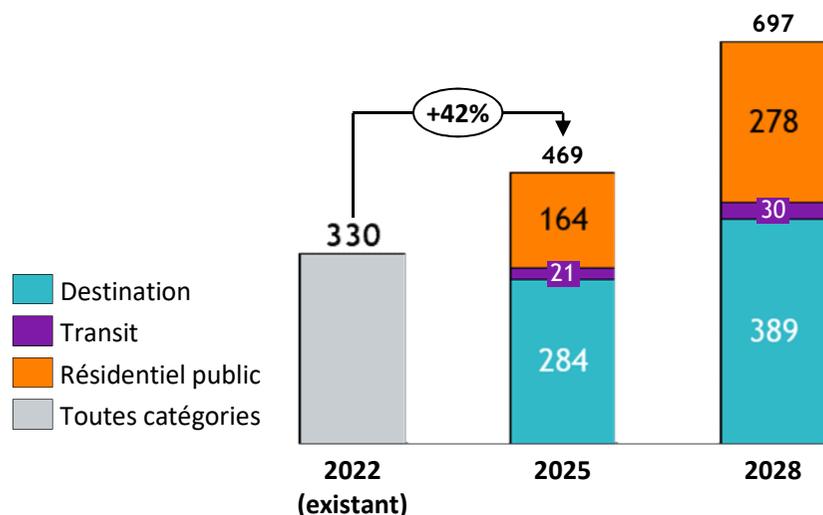
- Réseau eborn
- Izivia
- Freshmile
- Autres opérateurs

07 - Ardèche



Nombre de points de charge ouverts au public sur le territoire à horizon 2025 et 2028

Besoin en points de charge ouverts au public sur le territoire, par catégorie de recharge, et parc existant - tranche ferme*



Année de projection	2022 (existant)	2025	2028
Ratio de VE & VHR par PDC	10	24	36

- En 2025, le besoin estimé est de 469 bornes :
 - 60% en pdc de destination
 - 35% en pdc résidentiel
 - 5% en pdc de transit
- Environ 15% (70 bornes en 2025) des besoins en points de charge ouverts au public sont des IRVE principalement dédiées aux visiteurs (tourisme), dans les zones de destinations touristiques, d'hébergements touristiques et de transit.
- Les catégories de recharge proposées ne sont pas cloisonnées : certaines bornes peuvent donc avoir une dimension hybride.
- Les puissances des points de charge installées sont :
 - Destination : 75% accélérés (] 7,4 kVA ; 22 kVA]) et 25% rapides (] 22 kVA ; 150 kVA [)
 - Transit : ultra-rapides (\geq 150 kVA)
 - Résidentiel public : 50% lents (\leq 7,4 kVA) et 50% normales (] 7,4 kVA ; 22 kVA [)

* Tranche ferme : scénario de ventes de VE/VHR tendanciel et scénario de comportement des conducteurs sans stationnement privé « recharge résidentielle publique ».

Focus sur la prise en compte des équipements en points de charge dans le cadre de la « loi LOM » (parkings de plus de 20 places associés à des bâtiments non résidentiels)

En l'absence des décrets d'application, les modalités de mise en application de la loi LOM sur les parkings associés à des bâtiments non résidentiels restent incertaines à ce jour.

Nombre de parkings publics recensés : 897

Nombre de places estimés : 71 314

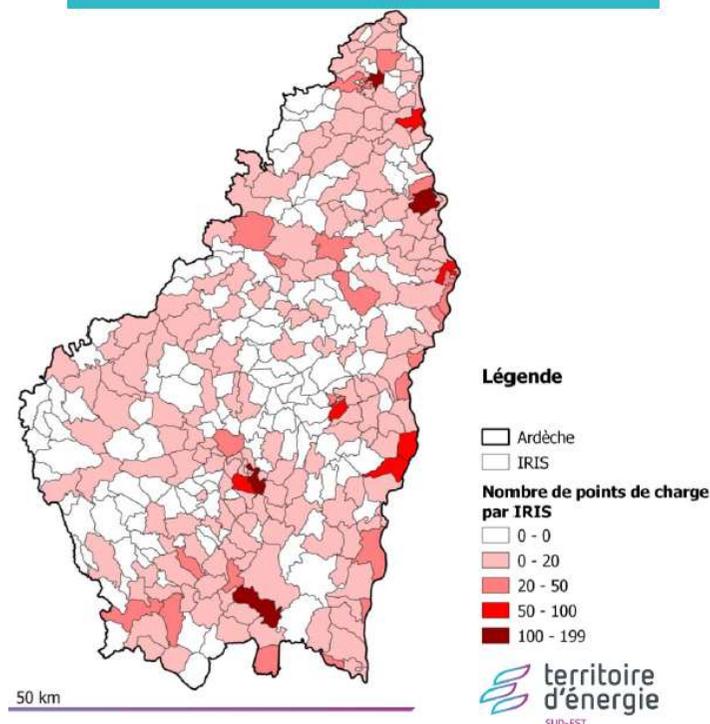
Nombre de points de charge induits par la réglementation : 3 566 pdc

De plus, la mise aux normes de l'ensemble des parkings excéderait de loin le besoin estimé sur le territoire de l'Ardèche



Selon l'article L. 111-3-5 du Code de la construction, « Les bâtiments non résidentiels comportant un parc de stationnement de plus de vingt emplacements disposent, au 1er janvier 2025, d'au moins un point de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables situé sur un emplacement dont le dimensionnement permet l'accès aux personnes à mobilité réduite » soit 1 point de charge par tranche de 20 places.

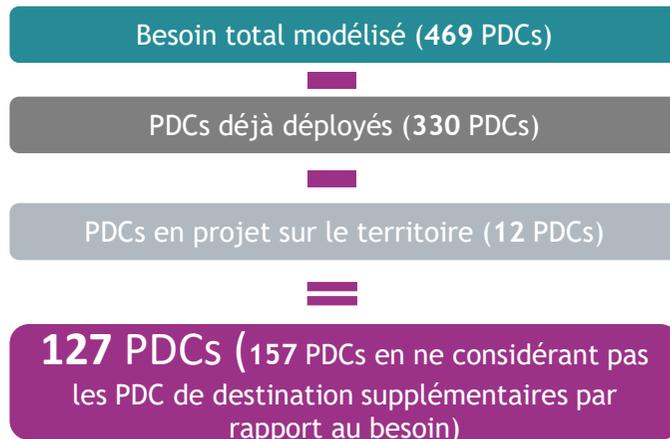
Nombre potentiel de points de charge dans le cas d'une mise en conformité de 100% des parkings considérés



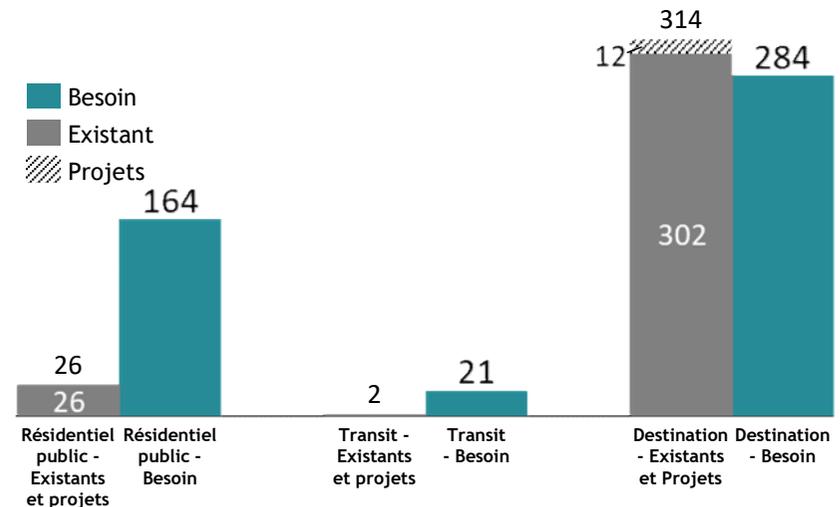
Synthèse - Reste-à-faire

En 2025, le RESTE à FAIRE (agrégé à l'échelle du territoire) estimé est de **157 points de charge** toutes catégories dont :

- 138 pdc résidentielle publique
- 19 pdc de transit
- 0 pdc de destination : -30 pdc de destination existants et projets supplémentaires par rapport au besoin sur l'ensemble du territoire. Mais avec des besoins ponctuels



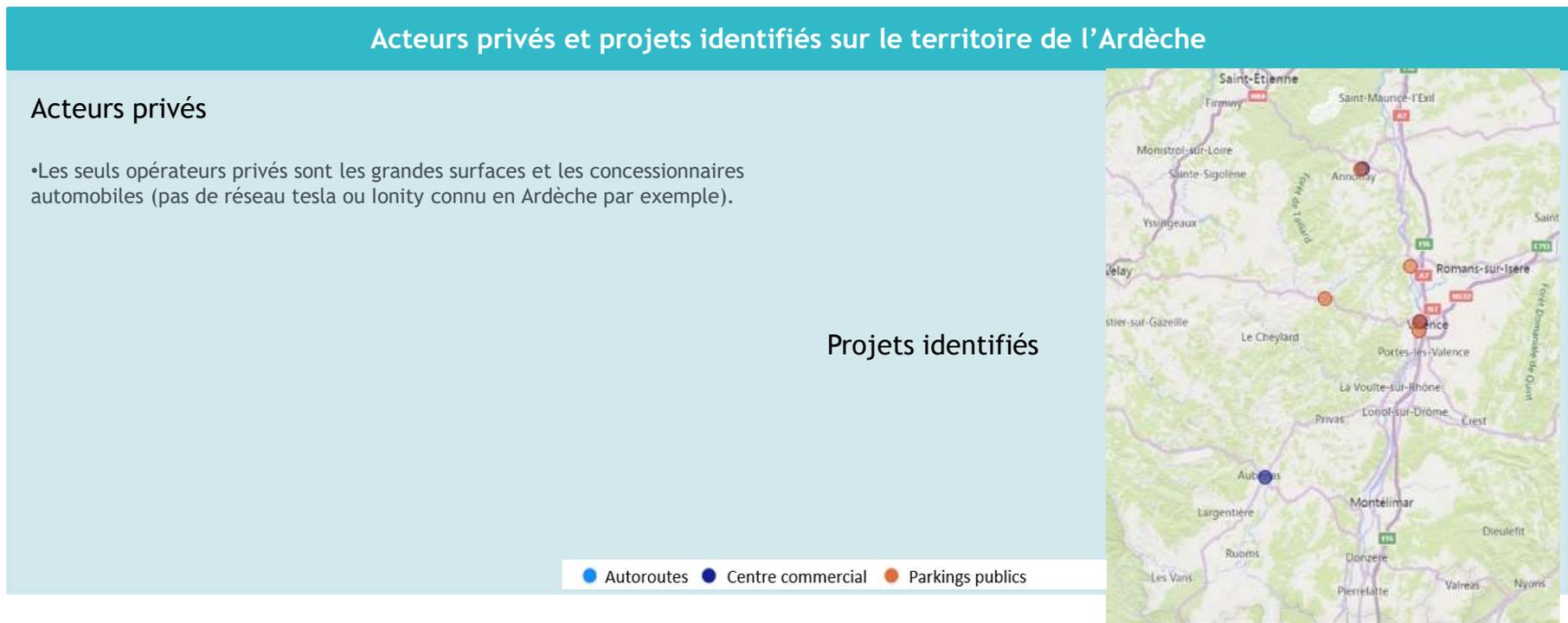
Comparaison entre le besoin en point de charge, les points de charge existants et les points de charge en projet, à l'échelle du territoire - 2025



- Le reste-à-faire indiqué ici est agrégé à l'échelle du territoire. La localisation par IRIS de ce reste-à-faire est à prendre en considération dans les décisions stratégiques.
- Pour la recharge de destination, le reste-à-faire ne prend pas en compte les éventuelles mises en conformité LOM non connues à date des parkings de plus de 20 places. Seuls les points de charge existants et les projets d'acteurs publics et privés connus ont été inclus dans l'analyse.

Les acteurs privés ont été consultés à travers les différentes phases de l'étude

Si la coordination avec le secteur privé est fondamentale, elle ne doit pas être un frein à l'action voulue par les syndicats d'énergie dans le cadre de leur stratégie



Source : Concertation des acteurs de la mobilité électrique

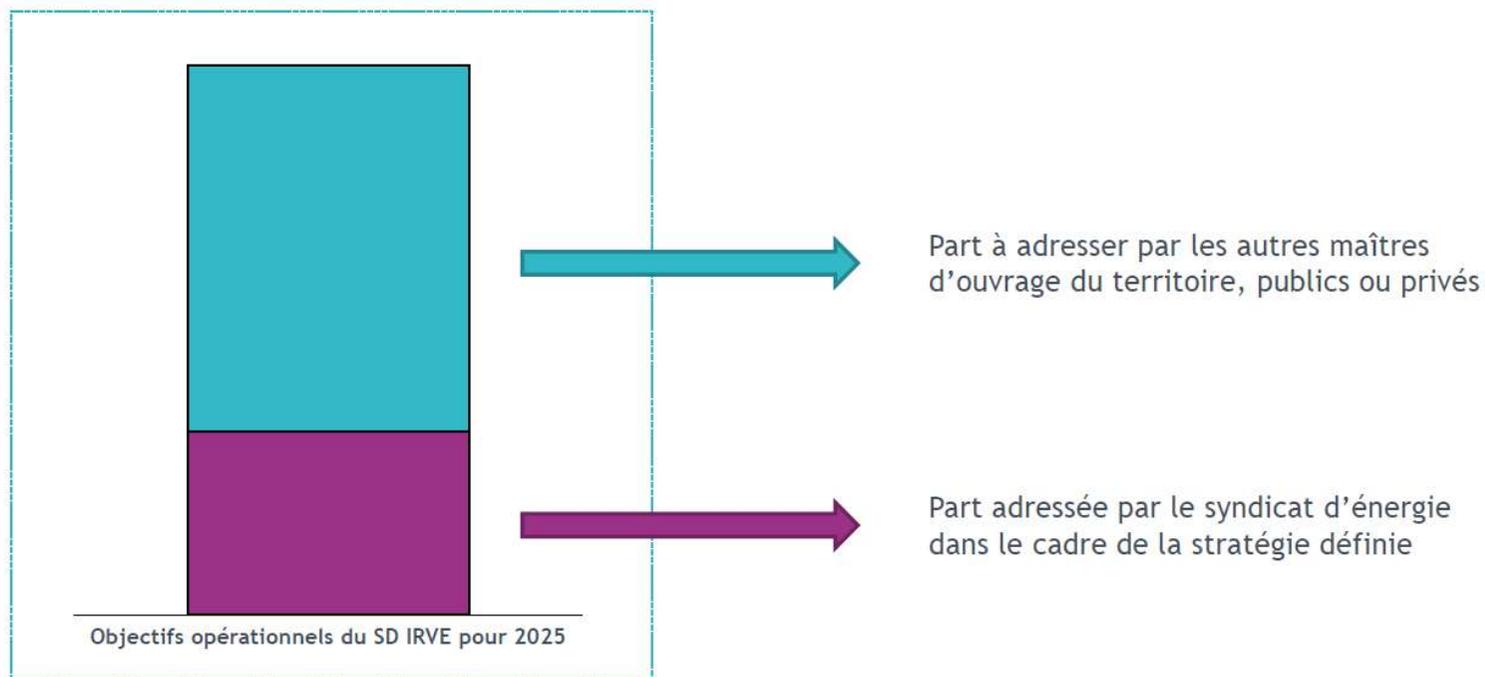
En droite ligne avec le Guide SD IRVE, la stratégie territoriale est élaborée autour de 3 axes interdépendants

La stratégie territoriale se focalise sur :

- Les priorités de déploiement;
- L'articulation entre maîtrise d'ouvrage public et privée ;
- Les modalités de partenariat ;
- Le mode d'installation et d'exploitation;
- Les principes d'accès et de tarification.

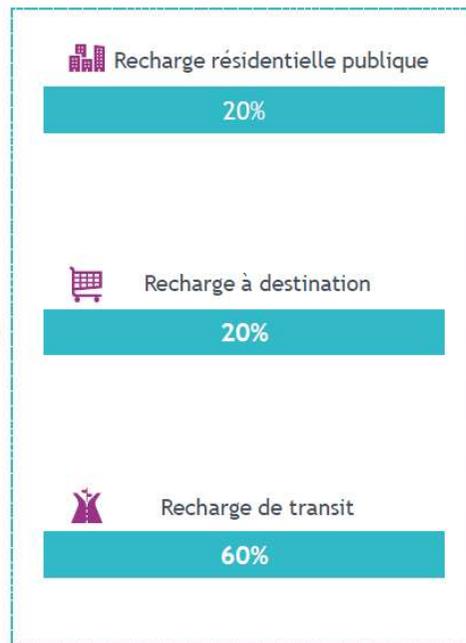


Avant toute chose, il est impératif de distinguer les objectifs opérationnels du SD IRVE, des objectifs propres au syndicat d'énergie



Les premières orientations stratégiques du SDE07 témoignent d'une volonté d'augmenter la puissance de recharge proposée

Déploiements complémentaires considérés à l'échéance 2025



Où déployer ?

Le SDE07 poursuit un double objectif : **augmenter la puissance de recharge proposée** et **compléter le maillage existant** en cohérence avec les besoins du territoire.

Compte tenu de la carence des privés sur ce segment de demande, le SDE07 s'oriente plus spécifiquement vers la **recharge de transit** qui est un besoin mis en avant par l'évaluation des besoins en ciblant les axes structurants du territoire.

En ce qui concerne les recharges résidentielles publiques, la volonté est de cibler les centres-urbains denses.

Quant aux recharges de destination, le maillage existant sera complété en ciblant les zones où un besoin a été identifié : les zones touristiques, les zones blanches ou les centres bourgs.

Coordination avec les acteurs du territoire, publics et privés

Rôle dans la coordination avec le secteur public



- Le SDE07 joue un rôle clé dans l'accompagnement des acteurs publics du territoire sur le déploiement des IRVE ouvertes au public, avec des déploiements précoces.
- L'objectif est de continuer à jouer un rôle majeur, notamment pour répondre aux demandes entrantes des acteurs publics du territoire.
- Le SDE se fixe différents niveaux d'ambition en termes de coordination selon les catégories de charges :
 - **Moteur de la transition pour les bornes de transit** avec une politique volontariste sur les déploiements
 - **Leader agile pour les bornes de destination** avec un rôle clé de conseil aux collectivités.
 - **Acteur observateur pour les bornes résidentielles publiques**

Rôle dans la coordination avec le secteur privé



- Compte tenu de la faible présence des privés sur le territoire, il n'y a pas d'enjeu majeur en termes de coordination entre le SDE07 et les privés.
- Aussi, le SDE07 souhaite rester dans un rôle d'observateur, c'est-à-dire poursuivre le développement de son réseau tout en restant informé des développements en cours sur le territoire.

D'un point de vue économique, un objectif d'équilibre économique est visé

Objectif de rentabilité et budget prévisionnel pour 2025

- Le réseau du SDE07 est déficitaire aujourd'hui. L'enjeu porte donc sur une amélioration du bilan financier.
- L'enjeu est de déployer des recharges rapides sur des axes structurants du territoire pour permettre d'équilibrer progressivement le réseau de recharge sur le plan économique.
- Une redéfinition de l'ingénierie financière sera travaillée dans les mois à venir pour mieux répartir l'investissement et le risque opérationnel entre le SDE07 et les communes.
- A ce jour, l'enveloppe d'investissement n'est pas décidée.

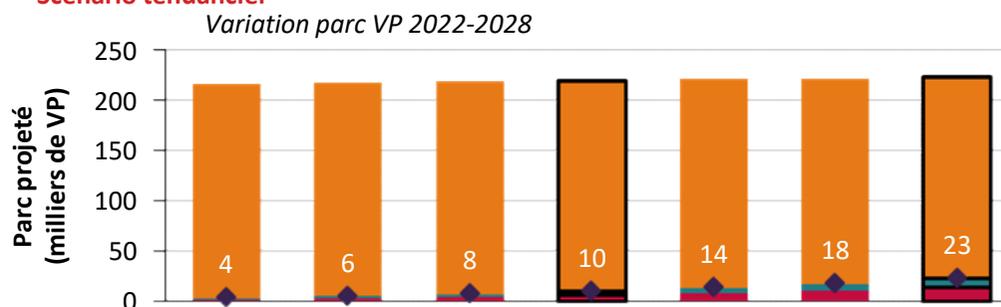
SDE07 - Parc de VP par motorisation



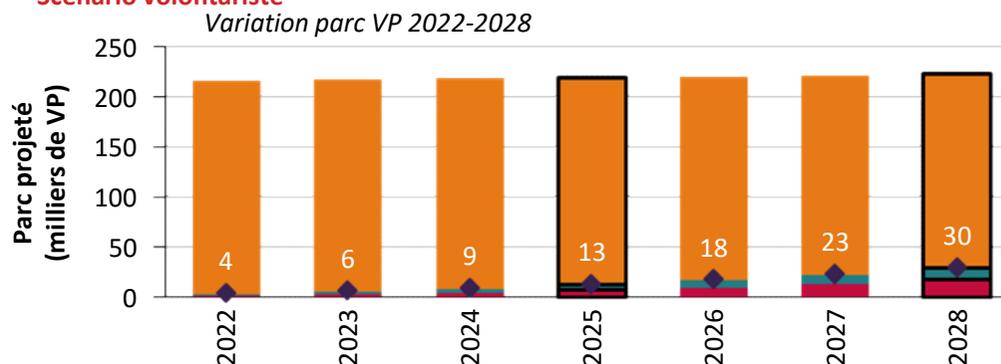
Projection du parc de VP sur le territoire du SDIRVE, par

motorisation : VE (rouge), VHR (bleu), Thermique & H2 (orange), VE + VHR (losange), Années modélisées SD IRVE (carré)

Scénario tendanciel

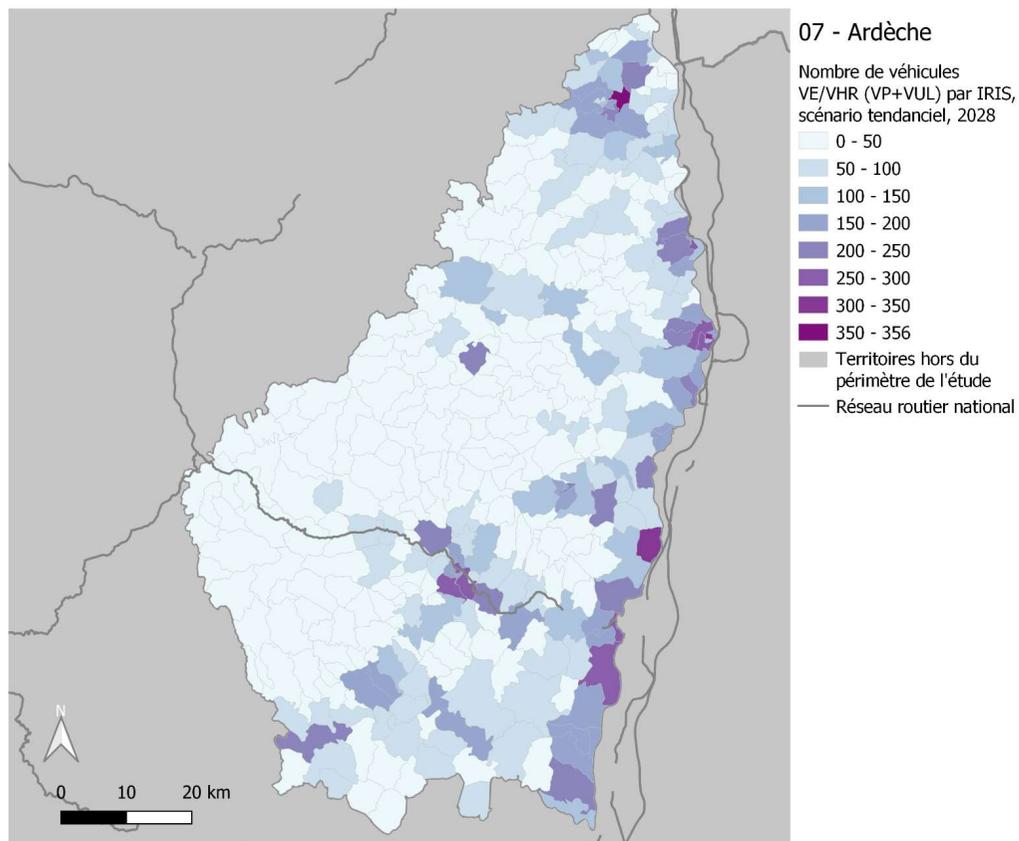


Scénario volontariste



- Le parc de véhicules augmente comme la population, à hauteur de 0,49 % / an ([INSEE](#)).
- Part de VE / VHR parmi le parc de VP scénario tendanciel [**scénario volontariste**] :
 - 2025 : 4,7 % [**5,9 %**]
 - 2028 : 10,3 % [**13,3 %**]
- Le **scénario tendanciel** a été choisi par le SDE pour la tranche ferme de l'évaluation des besoins en IRVE.

Parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables (2028)





ACHAT GROUPE D'ÉNERGIE

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

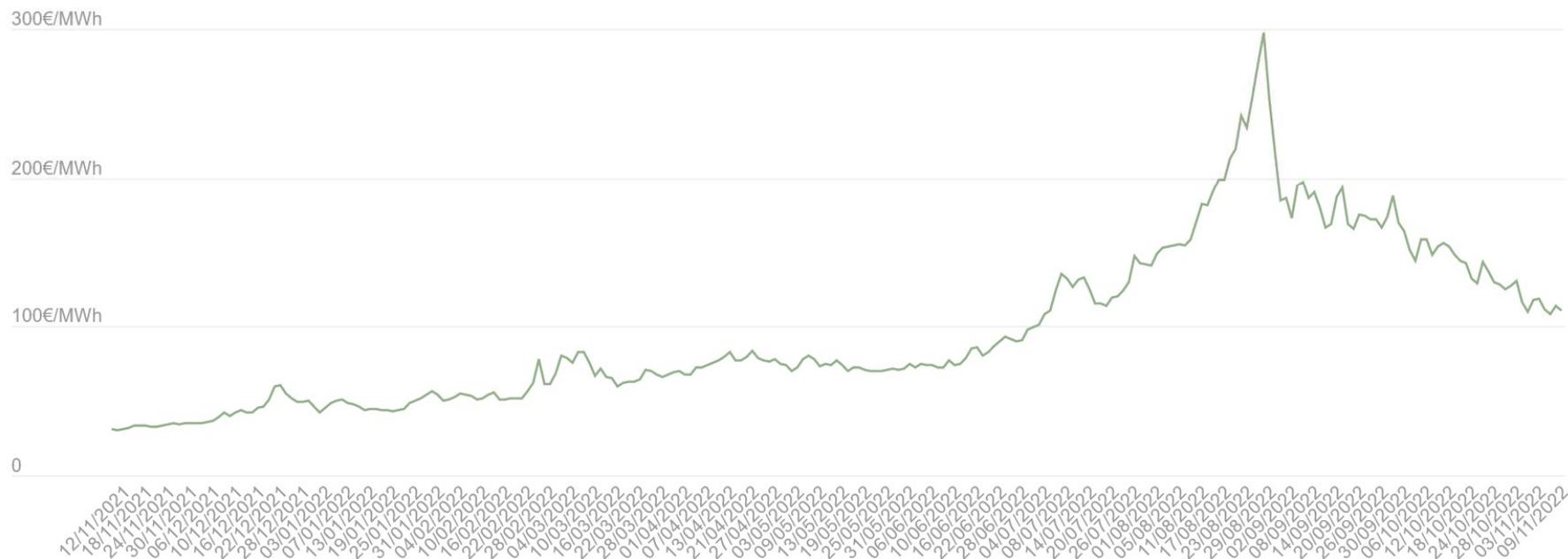


GAZ

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

LE CONTEXTE : SUIVI DU PRIX

Évolution du prix du gaz naturel ces 12 derniers mois



ETAT DES PRISES DE POSITIONS DU SDE07

Gaz

unité : € HT / MWh	Année N = 2022	Année N = 2023
TQo	11,89	4,82
TQ(N)PEGCal	95,5	88,4675
TQ(CEE)	4,34	4,34
= TQ(N)	111,73	97,63



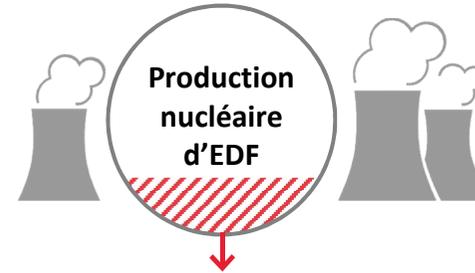
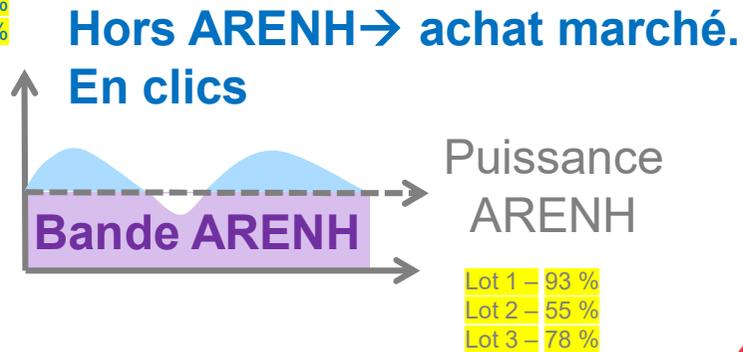
ELECTRICITE

Comité Syndical - Lundi 14 novembre 2022

Le clic en monde ARENH

#1 – « haut de courbe » (Stratégie actuelle)

Lot 1 – 7 %
Lot 2 – 45 %
Lot 3 – 22 %



Les fournisseurs alternatifs ont la possibilité d'accéder à

100
TWh/an

Au guichet ARENH
(Novembre)

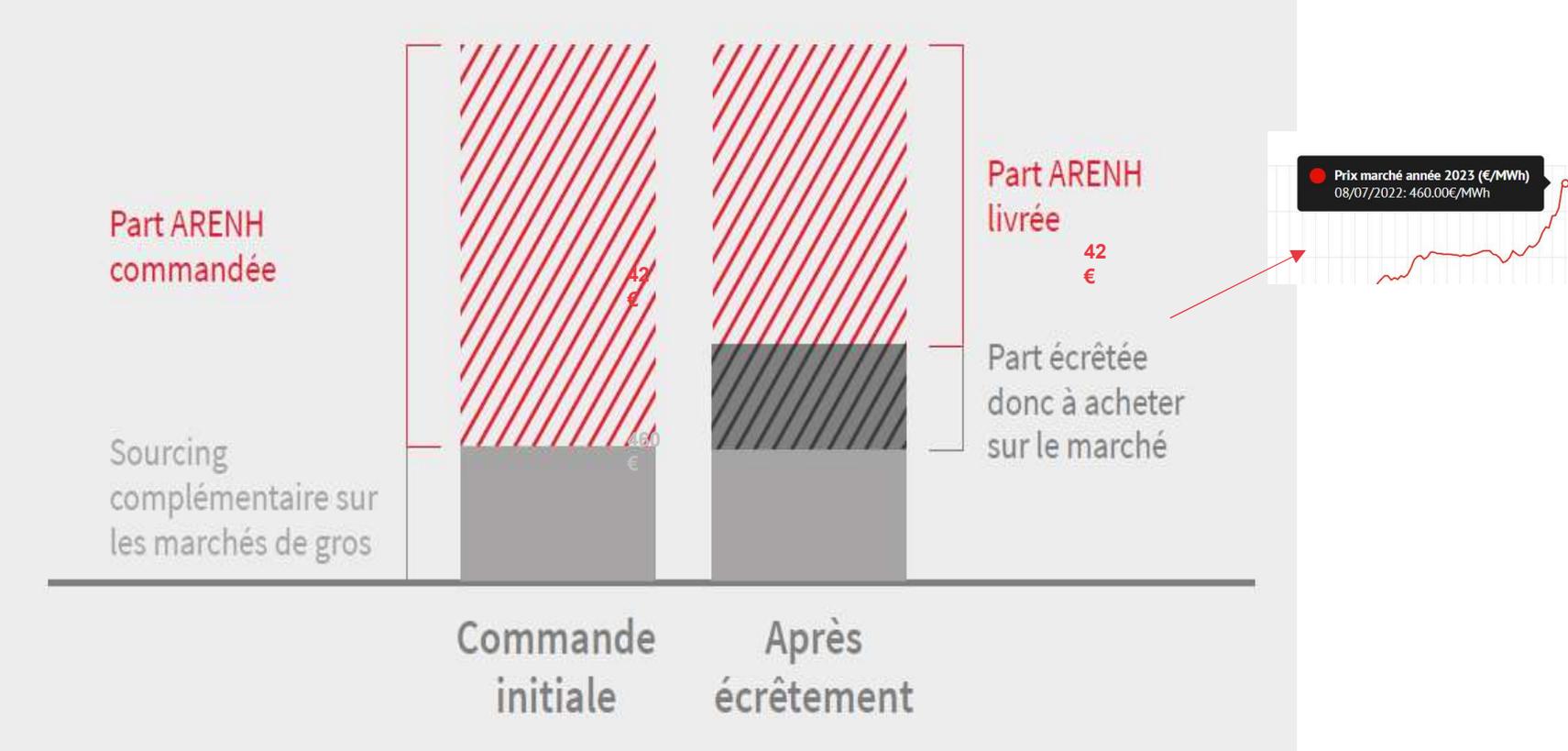
Soit environ ¼ de l'électricité produite par les centrales nucléaires d'EDF à un prix régulé (coûts de production) de

42€/MWh

garanties de capacité incluses (soit 40€/MWh).

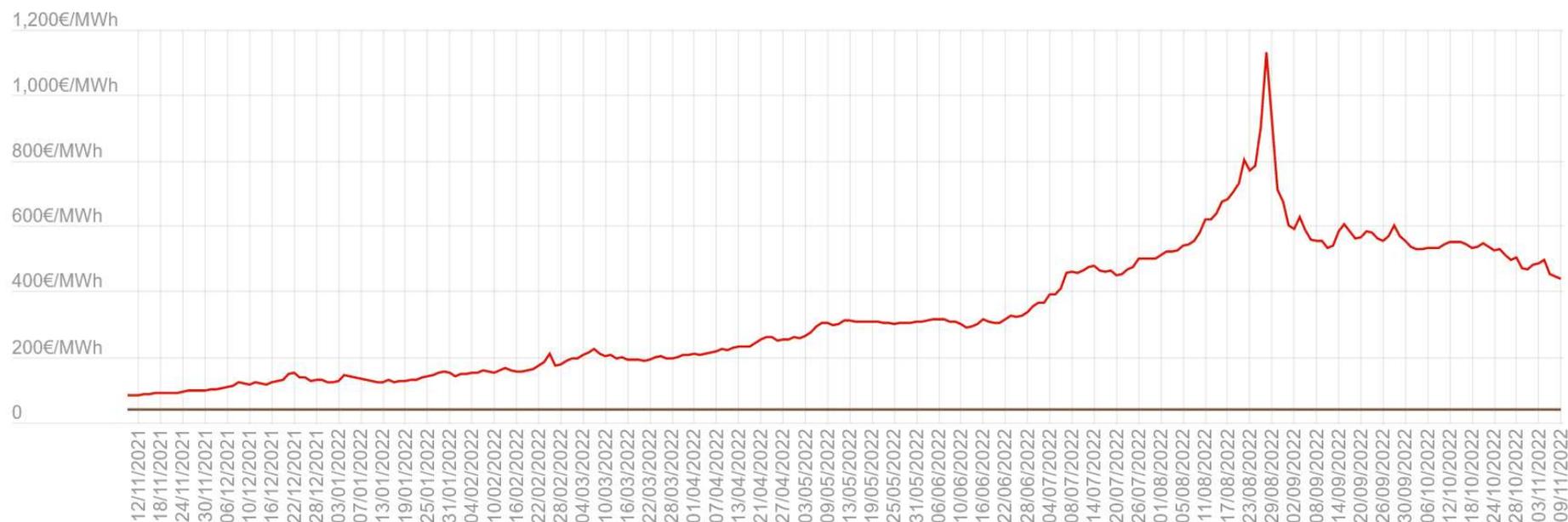
3 inconnues : Coefficient de bouclage, prix (en cours de débat), Ecrêtement (jusqu'au 15 Décembre 2022)

La couverture de l'écrêtement



LE CONTEXTE : SUIVI DU PRIX

Évolution des prix de l'électricité ces 12 derniers mois



ETAT DES PRISES DE POSITIONS DU SDE07

Electricité

	CAL 23		Clic réalisé LOTS 1&2 - CAL 23				Clic réalisé LOTS 3 - CAL 23			
	<i>Ecart type</i>	<i>Prix départ</i>	Baseload	Peakload	Volume	Clic	Baseload	Peakload	Volume	Clic
02/03/22			205,5	273,5	25%	OTC	193,97	309,50	25%	Clotûre
08/04/22	23,70	193,97	225,5	307,0	25%	OTC	222,00	312,12	25%	Clotûre
18/05/22	39,90	222,00	308,5	484,5	25%	OTC	305,31	524,63	25%	Clotûre
05/07/22	63,6	305,31	394,0	637,0	25%	OTC	389,33	651,85	25%	Clotûre
			283,4	425,5			277,65	449,53		
	Anticipation de 15% écretement		536			Protection de 15%	59,6			prime supplémentaire €/MWh

Contrat de concession Enedis/EDF

Contrat de concession pour la distribution d'énergie électrique et la fourniture électrique aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour les années 2023 - 2052

Le contrat de concession en cours signé le 8 février 1993 pour 30 ans, arrivant à échéance, le Syndicat négocie avec Enedis les clauses du nouveau cahier des charges de concession.

➤ Les 2 principales différences avec le cahier des charges actuel sont :

- Suppression des provisions pour renouvellement des ouvrages.
- Création d'un schéma directeur d'investissement (SDI) et de plans pluriannuels d'investissement sur 4 ou 5 ans (PPI)

➤ Les Enjeux de ce contrats pour le Syndicat sont :

- Obtenir du concessionnaire Enedis, un engagement d'amélioration de la continuité d'alimentation, (amélioration du critère B HIX du département, diminution du nombre de départs HTA subissant des temps de coupures supérieurs à 100 & 150 minutes, et réduction des coupures dites brèves ≤ 3 minutes).
- Que le montants des investissements du premier Plan Pluriannuel d'Investissement soit à la hauteur des objectifs d'amélioration de la continuité d'alimentation.
- Négocier avec ENEDIS le principe d'investir sur le territoire les provisions « non restituées » dans le contrat à venir
- Trouver des compromis afin d'établir un suivi patrimonial conjoint à l'avenir